

Envoi par courrier et par courriel

Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin  
dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de  
Charlevoix

6211-24-052

Québec, le 30 mars 2012

Monsieur Louis Madore  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
800, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage  
Québec(Québec) G1S 4X4

**Objet : Projet Parc éolien de Rivière-du-Moulin**

Monsieur,

Lors de la première partie de l'audience publique tenue les 6 et 7 mars sur le projet mentionné en rubrique, certaines questions avaient été posées à votre ministère et pour lesquelles la commission attend toujours les réponses. Comme les délais sont très courts et que la deuxième partie de l'audience publique se tiendra le 11 avril, nous vous demandons de faire diligence. Une réponse avant le 2 avril serait donc grandement appréciée.

Nous vous rappelons que les questions étaient les suivantes :

1. Pourquoi les limites des refuges biologiques ont-elles été changées et en quelle année la modification a-t-elle été réalisée?
2. Un refuge de numéro séquentiel 024 serait situé entre le lac de l'Enfer et le Lac Georges selon le site du MRNF (carte récupérée du site Web du Ministère, le 29 février 2012). Or, ce refuge n'apparaît pas sur la carte 3.2 du PR3.2. Ce refuge existe-t-il toujours ? Si non, quand son statut a-t-il été modifié et pour quelles raisons ? Si oui, qu'en sera-t-il des éoliennes prévues dans ce refuge ?
3. Quel est l'objectif de conservation de ces refuges biologiques? Veuillez préciser si ces refuges comportent l'habitat propice pour la grive de Bicknell et/ou pour autres espèces à statut particulier.
4. Est-ce qu'il y a eu une perte de superficie totale avant la modification de limites? Préciser (superficie avant et après et déposer une carte).

5. Veuillez préciser si la réglementation interdit la relocalisation d'un détenteur de droit de piégeage.
6. Dans le cadre du projet d'aménagement du parc éolien Montérégie, le MRNF avait fait une analyse de tous les rapports de suivi de la faune avienne et chiroptères. Cette analyse date de mars 2011 (DB12). Veuillez faire une mise à jour des connaissances et la déposer.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission